UBAtc

08/2643

Valable du 18.08.2008
au 17.08.2011

http://www.ubatc.be

Union belge pour l'Agrément technique dans la construction
Service Public Fédéral (SPF) Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie,
Direction générale Qualité et Sécurité,
Division Qualité et Innovation, Service Construction,
WTC 3, 6ième étage, Boulevard Simon Bolivar, 30, 1000 Bruxelles
Tél. : 0032 (0)2 277 81 76, Fax : 0032 (0)2 277 54 44
Membre de l'Union européenne pour l'Agrément technique dans la construction (UEAtc)

AGREMENT TECHNIQUE AVEC CERTIFICATION

Mastic de façade à base de polymère STP
PARABOND CONSTRUCTION
MASTIC STS 56.1 - ISO 11600 – F – 25HM

DL CHEMICALS DETAELLENAERE – LOOSVELT N.V.
Roterijstraat 201- 203 B B-8793 WAREGEM/ST ELOOIS VIJVE
Tel. 056/62.70.51 Fax 056/60.95.68
www.dl-chem.com info@dl-chem.com

D E S C R I P T I O N

Façades Gevels
Fassaden Façades

1. Portée

Le présent agrément technique porte sur le mastic de façade dans les domaines d'application mentionnés au tableau 2. Il ne porte cependant pas sur la technique d'application, ni sur la qualité de la mise en œuvre.

Ce agrément technique est soumis à une certification de produit compatible avec les règles fixées par l'UBAtc (*). Cette certification se compose d'un contrôle de production interne obligatoire (FPC) par le fabricant et d'une surveillance externe régulière par une institution de certification désignée par l'UBAtc avec des essais en laboratoire externe. Les composants auxiliaires repris dans le présent ATG ne sont pas certifiés.

2. Objet

Le mastic d'étanchéité convient pour le colmatage de joint entre éléments en béton (force de cohésion ≥ 1,5 N/mm²), en fibre-ciment, en aluminium et en métal, et se compose d'un mastic de façade qui est appliqué avec des composants auxiliaires conformément aux directives d'exécution du fabricant et aux STS 56.1.

3. Composants

3.1 Mastic de façade : PARABOND CONSTRUCTION

Mastic de façade élastique monocomposant et durcissant à l'humidité à base d'un polymère hybride (polymère STP).

Tableau 1 : identification

Caractéristiques	**Valeur déclarée**	**Norme**
Résistance à la rupture par traction (Mpa)	1,4	ISO 8339
Module de cisaillement à 100 % d'allongement (23 °C)	0,70	ISO 8339
Coulage (mm) - 70 °C - 5 °C/50 °C verticalement et horizontalement	 ≤ 2 ≤ 1	ISO 7390
Temps de séchage (mm/24 heures)	2,5 - 3	DIN 50 014
Shore A	20 - 40	ISO 868

Tableau 2 : domaines d'application (voir les STS 56.1 tableau 5)

Domaines d'application(*)	**Etanchéité des :** **- Joints entre éléments** **- Joints de dilatation** **- Joints de tassement** **- Joints de murs-rideaux**
Environnement	Non agressif à agressif
Joint	Non agressif à agressif
Hauteur	De 0 à 50 m

(*) L'agrément est limité aux supports en béton et en aluminium.

(**) Ne convient pas pour les joints en permanence sous eau.

3.2 Composants auxiliaires

3.2.1 LES PRIMERS

Caractéristiques	**Primer DL 2001**
Couleur	Transparent
Densité à 23 °C	1,0
Teneur en matière sèche (%)	10
Viscosité (Brookfield, 20 °C) mPa.s	10
Temps de séchage à 20 °C (min)	15
Point éclair (°C)	-4

(1) Les règles relatives à la certification de produit sont fixées dans le règlement d'application pour la certification de mastics de construction (n° 443).

3.2.2 Profilé de fond

– Mousse de polyéthylène à structure cellulaire fermée.
– Mousse de polyuréthane à structure cellulaire ouverte.

Le profilé de fond doit répondre aux exigences du § 5.3. des STS 56.1.

3.2.3 Finition

Après son application, le mastic peut être lissé au moyen de DL 100 ou au moyen d'un caoutchouc de lissage.

4. Fabrication et commercialisation

Le PARABOND CONSTRUCTION et le PRIMER DL 2001 sont fabriqués par la firme DL CHEMICALS dans sa fabrique de Waregem.

5. Mise en œuvre

5.1 Préparation

Le support doit être propre et sec. Enlever la peinture et la peau de ciment par grenaillage. Le PARABOND CONSTRUCTION peut être appliqué sans couche d'accrochage sur supports non ou peu poreux. Les supports poreux doivent être enduits préalablement de Primer DL 2001. En cas de doute, prendre contact avec le fournisseur.

5.2 Supports

Le PARABOND CONSTRUCTION convient pour fermer les joints entre les matériaux suivants (*) :

Béton	Aluminium (anodisé, poli)
Fibrociment	Acier (inoxydable, galvanisé)
Pierre naturelle (marbre, granite, pierre bleue) (**)	

(*) : les autres supports n'ont pas été étudiés. Le support doit présenter une résistance cohésive supérieure à celle du PARABOND CONSTRUCTION.

(**) : l'influence sur la formation de taches n'a pas été étudiée.

Temps de formation d'un film : environ 25 minutes.

Pour l'application du mastic de façade, voir les documents suivants :

– STS 56.1 "Mastics d'étanchéité des façades"
– la documentation technique du titulaire de l'ATG.

La largeur du joint est calculée conformément au § 5.2 des STS 56.1. Le rapport entre la largeur et la profondeur est calculé conformément au § 6.3 tableau 9.

PARABOND CONSTRUCTION peut être recouvert des peintures de bâtiment courantes. Les peintures à base de résine alkyde peuvent exiger un temps de séchage plus long. En cas de doute, effectuer préalablement un essai.

Résistance à la température : -40 °C à +90 °C.

PARABOND CONSTRUCTION ne peut pas entrer en contact avec des produits à base de bitume, de goudron ou d'asphalte.

6. Étiquetage, emballage et délai de stockage

6.1 Étiquetage

L'étiquette mentionne :

– le nom du fabricant
– le nom du produit et le domaine d'application
– le contenu
– la couleur
– la durée de conservation
– le numéro du lot et la date de production
– la méthode de mise en oeuvre (y compris les primers à utiliser)
– le logo et le numéro d'ATG
– la classification conformément à l'ISO 11600 – STS 56.1.

6.2 Emballage

– Cartouches de 290 ml.
– Boudins de 600 ml.

6.3 Conservation

Délai de conservation : 12 mois sous emballage d'origine fermé à 23 °C.

7. Performances

Propriété	Norme	Critère	Résultat aluminium	Résultat béton
Reprise élastique	ISO 7389	≥ 70	71	71
Perte de volume (% de vol)	ISO 10590	< 10	3,3	
Module de cisaillement à 200 % d'allongement (MPa) - à 23 °C - à -20 °C	ISO 8339	 > 0,4 ou > 0,6	 0,72 0,87	 0,69 0,80
Propriétés de déformation sous traction maintenue	ISO 8340	Pas de rupture	Conformes	Conformes
Adhésion/cohésion à température variable	ISO 9047	Pas de rupture	Conformes	Conformes
Adhésion/cohésion sous traction permanente après immersion dans l'eau	ISO 10590	Pas de rupture	Conformes	Conformes
Résistance aux rayons du soleil (500 heures Xenon 300-800 nm, 50 +/- 5 W/m²)	STS 56.1	Δε ≥ 0,70 Pas de fissures Vieillissement uniforme	0,87 Conformes Conformes	
Coulage	ISO 11432	≤ 3 mm	1mm	

8. Contrôle et entretien

Il est recommandé d'effectuer un premier contrôle avec entretien éventuel un an après la pose du mastic et ensuite tous les 3 ans. Il s'agira d'un contrôle visuel de la surface, du contrôle de l'adhésion et de la réparation au moyen de PARABOND CONSTRUCTION.

En cas de réparation, enlever le plus possible l'ancien mastic de jointoyage, ensuite dépoussiérer et dégraisser le support et effectuer la réparation avec PARABOND CONSTRUCTION.

A G R E M E N T

Décision

Vu l'Arrêté ministériel du 6 septembre 1991 relatif à l'organisation de l'agrément technique et à l'établissement de spécifications-types dans la construction (*Moniteur belge* du 29 octobre 1991).

Vu la demande introduite par la firme DL CHEMICALS DETAELLENARE – LOOSVELT N.V. (A/G 071209).

Vu l'avis du groupe spécialisé "Façades" de la Commission de l'agrément technique, émis lors de sa réunion sur la base du rapport présenté par le Bureau exécutif "Façades" de l'UBAtc.

Vu la convention signée par le fabricant, par laquelle celui-ci accepte de se soumettre au contrôle suivi du respect des conditions de cet agrément.

L'agrément technique avec certification est délivré à la firme DL CHEMICALS DETAELLENARE – LOOSVELT N.V. pour le produit PARABOND CONSTRUCTION, compte tenu de la description qui précède.

Cet agrément est soumis à renouvellement le 17 augustus 2011.

Bruxelles, le 18 augustus 2008.

Le Directeur général,

V. MERKEN